

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3166 - Mardi 29 Mai 2018 - Prix : 200 Fc

CRISE DIPLOMATIQUE MORONI-PARIS

Les négociations se poursuivent



El Amine Soeuf ministre des affaires étrangères devant la presse



LA FOIRE

DES PRODUITS EGYPTIENS
ET INTERNATIONAUX 2018
RETAJ HOTEL MORONI

30 May
11 JUNE
2018



10:00AM
9:00PM



CRISE DE LEADERSHIP AU SEIN DE L'UPDC

Les légalistes appellent à la fin des hostilités

Face à la scission de l'Updc en deux courants, le courant des légalistes demande la fin des hostilités et recadre les deux blocs qui se livrent une bataille par médias interposés pour le contrôle de ce parti. Ce courant qui réunit des

anciens ministres et des élus demande le retour de la légalité au sein du parti.

Des voix se lèvent au sein du parti Updc pour dénoncer la crise qui le secoue, cristallisé par deux courants qui se livrent

une bataille acharnée pour le contrôle de ce parti. Entre les deux blocs, émerge un courant dit légaliste exigeant le retour de la légalité dans ce parti. Dans un entretien exclusif à La Gazette /Hzk-presse, Rachid Ali porte parole de cette tendance qui réunit des parlementaires comme Abdou Ousseini et des anciens ministres à l'image d'Abasse Elhad, Bahiya Massoundi, Abdou Nassur Madi et autre Abdou Mari Mari appelle à la cessation des hostilités qui risquent d'emporter le parti qui se positionne d'après-lui, comme la première force politique du pays en termes d'élus.

« Entre les deux camps aucun n'a droit d'engager le parti », a-t-il déclaré, s'alignant tout comme ses amis de ce courant à l'appel lancé par les élus de cette formation politique qui se sont auto-saisis étant membres d'office du conseil national de l'Union pour le progrès des Comores (Updc).

Dans un communiqué publié le 11 mai dernier, les élus qui s'étaient réunis ce jour même en leur qualité, disent-ils, de membres d'office du conseil national du parti avaient constaté « la fin des mandats des responsables des instances statutaires », peut-on lire. « L'objectif de ce courant est de mettre fin à la divi-

sion qui risque de faire disparaître notre parti », a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il n'exige que l'application des textes.

« On ne peut être chantré pendant notre régime d'un État de droit et qu'on se le refuse au sein du parti. C'est contradictoire », a-t-il fait savoir. A l'en croire, dans de telles circonstances, c'est le conseil national qui prend les commandes en

attendant l'élection d'un nouveau bureau. Il faut noter que le conseil national qui s'est auto-saisi a exigé dans son communiqué la tenue un assemblée générale en toute urgence et la mise en place d'un nouveau bureau provisoire avec comme mission la restructuration du parti et l'organisation d'un prochain congrès.

Maoulida Mbaé



Rachid Ali

HABARI ZA UDUNGA

Une vision commune

« Avoir toujours raison est un grand tort ». Cette phrase de Turgot, reprise par le président du conseil Edgard Faure dans ses mémoires en 1982, illustre ce qui se passe un peu dans les îles de la lune. En effet, sous nos cocotiers il n'est jamais bon d'avoir raison sur la masse. Et l'histoire du président Ali Swalihi dont nous commémorons l'assassinat ce jour, est là pour nous le démontrer. Nous sommes dans un pays où il est difficile de trouver quelqu'un, qui, sur une question donnée, vous avouera son ignorance. Il trouvera toujours une explication à vous proposer.

que l'impunité a toujours été la règle numéro un dans ce pays. L'arrogance et le mépris sont devenus les concepts sur lesquelles certains puisent leur force oubliant au passage qu'un pouvoir ne dure qu'un temps, le temps d'un instant, diraient certaines mauvaises langues.

Les îles de la lune sont un carrefour de cultures et de civilisations. Elles ont des opportunités à saisir et des atouts à relever. Sans une prise de conscience affirmée sur le plan politique autour d'une vision commune, le microcosme politique continuera de naviguer tel un frêle esquif à travers les méandres d'une mer déchainée appelé mondialisation.

Le temps est venu pour nous d'admettre les uns et les autres, là où nous avons failli et d'ouvrir le débat sur de nouvelles approches pour un développement au service du pays. Si nous en avons à cœur cela, les moyens pour y arriver ne nous feront pas défaut. À moins de vouloir rester dans « lebotsi no Msetro », pour encore un bout de temps !

Notre drame est que les multiples leaders à tous les niveaux sous les cocotiers, ont décidé de faire leurs ces paroles d'une personne de Jean Cocteau : « Puisque ces mystères m'échappent, feignons d'en être l'organisateur ».

Et dans ce contexte, pour beaucoup de nos compatriotes, notre pays demeure un grand mystère.

Mmagaza

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



AVIS D'APPEL D'OFFRES



Appel à candidature : l'Etude sur les besoins énergétiques et étude pour la mise en œuvre d'un système photovoltaïque à la Maison des Nations Unies

Le PNUD lance un appel à candidature pour le recrutement d'une société pour le service de Sécurité et gardiennage des locaux et des espaces de la Maison des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:

http://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=46683
<https://www.ungm.org/Public/Notice/72284>

Les offres devront parvenir
au PNUD – Comores au plus tard le 08 juin avant 12 heures,
heure des Comores

Prières aux heures officielles Du 26 au 25 Mai 2018

Lever du soleil:

06h 19mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 07mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



CRISE DIPLOMATIQUE MORONI-PARIS

Les négociations se poursuivent

Les négociations n'ont jamais été rompues malgré la tension diplomatique entre les Comores et la France. C'est ce qu'a confié le ministre des affaires étrangères Souef Mohamed El-Amine dans son habituel entretien avec les journalistes de la place, assurant que la circulaire est en vigueur.

Le chef de la diplomatie comorienne assure que le dialogue avec la France se poursuit, malgré la tension diplomatique vive caractérisée par la suspension par la France des visas

pour les ressortissants comoriens. Souef Mohamed El-Amine confirme la poursuite des discussions notamment celle qui s'est récemment déroulée à Paris loin des regards des médias. « Les discussions se sont poursuivies à Paris où nous avons échangé pendant 2 à 3 h de temps. Nous sommes revenus sur les mêmes propositions que nous avons déjà soumises. Il y a des zones où la partie française a demandé des éclaircissements, nous l'avons fait. Elle a fait des propositions, nous avons fait des contre propositions et vice et versa », a-t-il fait

savoir. « La rencontre était nécessaire et elle a été tenue au moment voulu », a-t-il poursuivi. « Ce que je vais rassurer, on ne sollicitera pas l'ouverture d'un dialogue si de notre côté, on se voit incapable de défendre les intérêts du pays », a-t-il ajouté. A l'en croire, même au fort moment des hostilités, comoriens et français ont toujours gardé les contacts. « Les discussions se poursuivent aussi bien par téléphone ou par l'intermédiaire de l'ambassade de France aux Comores. Le dialogue n'est pas rompu, malgré des dis-

cours et des déclarations que vous entendrez d'un côté ou de l'autre », a-t-il répété. Sur la question des refoulés de Mayotte qui seraient arrivés inconnu au port de Mutsamudu, le chef de la diplomatie comorienne laisse entendre que c'est une affaire difficile et que certains feignent de ne pas le comprendre : « j'avais déjà dit que nous avons le droit et la France la force », a-t-il dit. Et de poursuivre : « cette question ne serait pas résolue que par les discussions. Les mécanismes que nous avons préconisés dans la feuille de route ne sont

pas encore mis en application ». Et de rebondir sur la note circulaire dont il assure qu'elle est toujours en vigueur. Le patron de diplomatie comorienne est remonté contre les kwassa-kwassa qui continuent les opérations clandestines, avouant indirectement l'incapacité des autorités à lutter contre les kwassa-kwassa. « Il faut reconnaître que le pays ne peut pas placer à chaque recoins du pays des policiers pour assurer le contrôle 24h sur 24h », a-t-il fait savoir.

Maoulida Mbaé

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Contrat scellé pour le suivi des travaux

Après la signature du projet portant la réhabilitation des routes Moroni-Foumbouni à Ngazidja et Sima-Moya à Anjouan, le ministère des finances vient de signer le contrat sur la mise en place d'un bureau de suivi pour ces chantiers afin qu'il y ait transparence et un bon déroulement.

C'est en présence de la direction générale des travaux publics que le ministre des finances, Said Ali Chayihane, a procédé à la signature du contrat pour le projet des deux tronçons de routes, un à Anjouan et un autre à Ngazidja. Ce dernier contrat avec le bureau de suivi SIRA, vient compléter le premier dans le cadre de ce chantier d'infrastructures promis par le président de la République dans ses campagnes électorales.

Pour Said Ali Chayihane, ce contrat est scellé dans le but de s'assurer que les travaux seront exécutés, dans des bonnes conditions tout en respectant les délais, afin d'éviter les rapports sur le mauvais état et la mauvaise réalisation des chantiers

du genre. Cette disposition est prise afin d'offrir un travail qualitatif. Pour rappel, ce projet est financé

par la Banque africaine de développement (BAD) et l'Union Européenne à hauteur de dix-sept

milliards de francs comoriens et doit couvrir une distance de 49 km à Ngazidja et 27 km à Anjouan. Et

après la conclusion de ce contrat, la date de début des travaux sera connue dans les jours à venir, après que l'agence de suivi du projet SIRA sera bien installée.

Mais « ce qui est certain ça sera en juillet », annonce le secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Mmadi Kapachiya. Dans le même volet de construction d'infrastructures, le ministre et le secrétaire d'Etat annoncent qu'un autre fonds allait servir à la construction des marchés communaux de Bangoi Hambou et de Chindini Mbadjini, une autre partie devrait servir à la sensibilisation pour une prévention sociale face aux risques de contaminations des maladies sexuellement transmissibles lors de ces travaux.

A.O Yazid



Mahamoud Abdallah appelle au calme de la capitale

L'ancien commissaire à l'environnement de Mouigni Baraka appelle les députés de l'opposition à respecter la capitale. Moroni doit « être paisible » pour répondre aux attentes de tout le monde. Il s'exprimait ainsi, lors d'une visite à La Gazette, samedi, au lendemain de la manifestation de l'opposition clamant la libération de l'ancien président Sambi.

En l'espace d'un mois, plusieurs manifestations ont eu lieu à Moroni. Mahamoud Abdallah, natif de Moroni n'apprécie pas cette situation qui, selon lui, ternit l'image d'une capitale digne de ce nom.

Pour lui, s'exprimer en tant que comorien est un droit mais aussi en tant qu'ancien commissaire à l'environnement, c'est un devoir. « Il ne faut pas non plus oublier qu'il était candidat à la députation à la circons-

cription de Moroni Sud. Donc, j'ai mes idées par rapport à la situation du pays. J'estime avoir une responsabilité morale ». Ce porte-parole du directeur général de l'hôpital Elmarouf déplore ce qui s'est passé dans la capitale ces derniers jours. Certes la capitale c'est pour nous tous, mais il faut du respect », dit-il. Pour lui, l'opposition, par ses agissements, donne l'impression de vouloir déstabiliser la capitale notamment la mosquée. Or dans un mois sacré comme celui-ci, tout le monde doit le respecter ». L'ancien commissaire exhorte les oulémas de la capitale ainsi que les notables de prendre leurs responsabilités « avant qu'il ne soit trop tard ». Il ne comprend pas les députés de la capitale qui doivent montrer un bon exemple. « Tout un chacun doit jouer son rôle pour le développement du pays. Et ce développement ne sera impossible sans la

paix. Les conséquences du désordre et des troubles, ne toucheront pas seulement le président Azali, mais nous tous. Mahamoud Abdallah termine en sollicitant des prières pour

nos frères et sœurs mahorais, dont l'île est secoué par des séismes répétés depuis plusieurs jours.

Ibnou M. Abdou



La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication et

Rédacteur en chef

Elhad Said Omar

Rédaction

A. Mmagaza

Maoulida Mbaé

Mohamed Youssouf

M.I.M Abdou

A.O Yazid

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FORUM RÉGIONAL DES ÉNERGIES DURABLES

"Promouvoir les énergies propres et la rationalisation de l'énergie"

Le premier forum régional des énergies durables s'est ouvert hier lundi à Maurice. Plus de 200 professionnels œuvrant dans le domaine des énergies durables et l'efficacité énergétique auront l'occasion d'échanger et partager leurs diverses expériences afin de faire avancer la cause de la transition énergétique en Indianocéanie.

Ce forum constitue une opportunité inédite d'échanges, de débats et de partenariats pour les 200 professionnels du secteur qui ont fait le déplacement à l'île Maurice. Le but essentiel étant la mise en place d'un réseau de professionnels à l'intérieur de la région de la COI, mais aussi au-delà, autorités publiques, professionnels du secteur et centres de recherche engagés dans la filière énergétique pour échanger sur les dernières avancées

sur l'état de l'art ainsi que pistes de réflexion dans trois domaines. Il d'agit de la gouvernance, l'intégration des énergies renouvelables dans les systèmes électriques et l'efficacité énergétique dans l'industrie et dans le secteur du bâtiment car ce qui coûte le moins, c'est l'électricité qui n'est pas produite.

« Comme vous le savez, nos îles de l'Indianocéanie sont encore trop dépendantes des importations d'hydrocarbures pour leur fourniture énergétique, ce qui dévore les budgets nationaux et alourdit notre empreinte carbone. Or, notre région est riche en soleil, vent et biomasse : le potentiel d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique est immense. L'ambition du partenariat entre la Commission de l'Océan Indien et l'Union Européenne dans le domaine des énergies renouvelables vise donc à promouvoir les

énergies propres et la rationalisation de l'énergie », montre Véronique Espitalier-Noel, la chargée de mission de la COI.

En réunissant ces professionnels œuvrant dans le domaine des énergies durables pendant trois jours, le programme ENERGIES de la COI entend donner un véritable essor aux énergies durables. « Outre les trois journées thématiques, vous aurez l'opportunité de découvrir les produits et services offerts par les entreprises venues de la région et d'ailleurs », poursuit-elle. De son

côté, l'ambassadrice de l'Union Européenne auprès de l'île Maurice et des Seychelles reconnaît l'énergie comme un défi majeur pour le développement économique, social et environnemental. Elle salue cette initiative de la COI d'organiser un tel forum.

« Le forum régional des énergies durables va permettre de réunir un grand nombre d'acteurs œuvrant dans le secteur de l'énergie au niveau régional et international. Cette approche permettra de faire avancer la transition énergétique et

promouvoir le développement durable », lance Marjaana Sall.

Financé à hauteur de 15 millions d'euros par le 10ème Fonds européen de développement et mis en œuvre par la COI, le projet COI ENERGIE compte plusieurs belles réalisations depuis sa création en 2014 dont 16 projets co-financés sous l'appel à propositions à hauteur de 4.2 millions d'euros pour les Etats membres.

Mohamed Yousseuf

UNION DES COMORES
Unité –Solidarité –Développement

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DES COMORES

Avis de mise en vente

L'Université des Comores annonce au public qu'elle met en vente cinq (5) de ses véhicules en état intermédiaire.

Les caractéristiques des véhicules mis en vente se résument comme suit :

	Numéro d'immatriculation	Marque	Type	Mode de carburant	Couleur	Moteur	Année de mise en circulation	Prix des véhicules
Voiture n°1	U 209 ADBL	Mitsubishi	4x4 double cabine	Gazole	Vert gris	Mauvais état	2007	1 000 000
Voiture n°2	U 181 ADBL	Mitsubishi	4x4 double cabine	Gazole	Gris	Mauvais état	2004	1 000 000
Voiture n°3	U 192 ADBL	Mitsubishi	4x4 double cabine	Gazole	Gris	Absence de moteur	2004	250 000
Voiture n°4	U 190 ADBL	Mitsubishi	4x4 double cabine	Gazole	Gris	Mauvais état	2004	750 000
Voiture n°5	U 208 ADBL	KIA	4x4	Essence	Noire	Bon état (avec quelques réparations)	2006	1 000 000

Les personnes intéressées peuvent contacter le secrétariat général de l'Université des Comores au siège de l'Administration centrale à Mavingouni ou aux téléphones suivants :

(269) 763 24 01

(269) 326 93 06

Université des Comores

Le Secrétaire Général



Groupe Forum régional des énergies durables

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service

ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores

Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64

Fomboni: 772 01 37

Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92

Fomboni: 772 01 37

Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86

Anjouan: 771 01 73

Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95

Ouani: 771 07 31

Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08

Moheli 772 02 57

Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04

Fomboni: 772 03 73

Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43

Eximbank: 773 94 01

Banque centrale: 773 10 02

SNPSF: 764 43 00

Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00

Mutsamudu: 771 02 09

Fomboni: 772 05 18

FOOTBALL : COUPE COSAFA EN AFRIQUE DU SUD

Score nul salvateur pour les Cœlacanthes (1-1)

Les dieux du stadium de Limpopo (Afrique sud) ont accordé un demi-sourire aux Cœlacanthes lors de la 1ère journée, comptant pour le « Cosafa Cup 2018, senior ». Face aux Seychelles, les Comores n'ont pas réussi à confirmer les pronostics. Les deux prétendants au titre se séparent par un score nul et serré (1-1). Le résultat de l'autre match (Madagascar # Mozambique : 2-1), de cette même poule (A), risque de faire obstacle aux ambitions des Comoriens.

Le dimanche 27 mai dernier en Afrique sud, au stadium de Limpopo, l'équipe nationale des Comores a terminé par un nul face aux Seychelles (1-1), à l'occasion de la 1ère journée de la coupe Cosafa. Ce nul doit servir d'impulsion dans la course pour le classement. Le libérateur comorien est Mohamed Mchangama, ancien attaquant de Bonbon Djema. Dans l'ossature rentrante, Faouz Faidine (Elan), Simba Andhuimedine (Volcan) et Djudja Ibrahima (Volcan) ont bien rayonné. L'autre duel, toujours de la poule (A), a été remporté par la

Grande île (2-1) au détriment de la Mozambique, ce soir adversaire des Comores. L'équipe nationale de Zimbabwe remet en jeu le titre qu'il a vaillamment acquis lors de la 17e édition. Une des demi-finales du 6 juin prochain mettra en lice, le 1er de la poule des Comores au Bafana Banana, ambassadeurs d'Afrique du sud. Le bout du tunnel est t-il pour cette édition pour les Cœlacanthes ?

- Bm Gondet
- A/ Résultats
- 1/ Comores # Seychelles : 1-1
- 2/ Madagascar # Mozambique : 2-1
- C/ Légendes
- Mj : Match joué,
- Mg : Match gagné,
- Mn : Match nul,
- Mp : Match perdu
- Bm : But marqué,
- Be : But encaissé
- Dff : Différence de buts
- Pts : Points

- D/ Calendrier (mardi 29 mai 2018)
- 1/ Comores # Mozambique
- 2/ Madagascar # Seychelles

B/ Classement provisoire,

Équipes	Mj	Mg	Mn	Mp	Bm	Be	Dff	Pts
Madagascar	1	1	0	0	2	1	+1	3
Comores	1	0	1	0	1	1	0	1
Seychelles	1	0	1	0	1	1	0	1
Mozambique	1	0	0	1	1	2	-1	0



Les coelacanthes

FOOTBALL : LIGUE DE NGAZIDJA

Coupe de la Ligue, un tirage non controversé

Le week-end dernier, la Ligue de l'île a entrepris à Moroni, le tirage au sort de la 16e de finale, Coupe de la Ligue. Approximativement 200 personnes, dont des arbitres, journalistes et délégués des équipes (D3, D2 et D1) ont salué le climat ouvert et emprunt d'ambiance qui a prévalu dans la salle. Moins chanceux, deux compétiteurs de la D1 se livrent à un duel fratricide : Union Sportive de Mbeni # Aventure club de Wela-Mitsamiouli.

Chacun des prétendants au titre (D3, D2 et D1), engagés au marathon de l'édition 2018 de la Coupe de la ligue, a connu le samedi 26 mai 2018, son adversaire. La Ligue de Ngazidja avait entrepris dans son siège à Moroni, le tirage au sort de la compétition. Approximativement 200 sportives et sportifs (arbitres, journalistes et délégués des équipes) y ont pris part. Union Sportive de Mbeni et Aventure club de Wela-Mitsamiouli, tous deux de D1, visages ridés, vont s'entre-tuer. Les autres compétiteurs ont salué le résultat du tirage. La particularité de la compétition, toutes les rencontres se déroulent à la pelouse synthétique de Moroni,

après le ramadan. Plus tard, le stade El-Hadj Matoir de Moili accueillera la phase nationale.

- Et pour vous, et pour nous
- Surplace, la Ligue de l'île de Djumbe Fatima couvrira toutes les charges, liées au séjour des trois adversaires, un par île. « A votre attention, s'il vous plaît ! Ici, à Ngazidja, les finalistes n'encaisseront pas la recette. Elle servira à assurer le déplacement par avion du vainqueur pour la phase nationale à Moili. Que cela soit clair, et pour vous, et pour nous », rapporte le trésorier de la Ligue de Ngazidja et membre de la Commission, chargée du tirage au sort et de l'Organisation

- de la Compétition.
- Bm Gondet
- Résultat du tirage au sort
- Volcan (Moroni) # Vainqueur du District Ouest
- Enfants des Comores (Vouvouni) # Représentant du District Sud1
- Jacm (Mitsoudje) # Union Sportive de Selea
- Bonbon Djema (Moroni) # les Abeilles (Mbude ya Dju)
- Usm # Aventure club
- Twama club (Mvouni) # Football club de Male
- Amicale club (Chezani) # Apache (Mitsamiouli)

Nos points de vente

Nassib Itsandra

Nassib volovolo

Nassib Bacha

Nassib Kalfane

Gare du nord

Chez Kamardine Matelec

Wadaane coulé

Hadoudja chez Soroda

Hadoudja chez Nadi

Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou

Au paradis du livre

Mag Mrket

Station Filling

Librairie A la Page

Nouveauté

Bus Place de France

Karthala chez Tati

Magasin Mzé Cheik Gobadjou

Café de la Médine Badjanani

Said Bacar Djomani

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob

Périodicité :

3 mois / Montant :

6 mois / Montant :

12 mois / Montant :

Mode de règlement :

Espèces /

Chèque / n°

Virement bancaire / réf. :

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Collectif de la 3ème voie
Organisation de la société civile comorienne
Moroni-Union des Comores

Lettre au Président de l'Union

A son Excellence,
Monsieur le Président de l'Union des Comores

Le 6 février dernier, un appel vous a été adressé afin d'attirer votre attention sur l'instabilité que pouvait entraîner une mise en œuvre précipitée des recommandations des Assises Nationales, avant que n'aient été corrigés les graves dysfonctionnements constatés, à savoir la faiblesse de l'inclusivité et le manque de profondeur d'analyse du diagnostic. Vous vous souviendrez que la plus grande menace évoquée par cet appel concernait les risques sur notre unité nationale et la stabilité de nos institutions, pour lesquelles vous avez été un acteur majeur lors de l'adoption de la Constitution de 2001.

Malgré cet appel et la sensibilisation entreprise auprès des acteurs politiques, nous assistons depuis plus de trois mois à une course effrénée pour faire adopter des recommandations dont la teneur échappe au plus grand nombre. Pire encore, au moment où l'actualité dans le développement de notre contentieux historique avec la France sur l'île de Mayotte nous invite à nous remobiliser en interne et à sensibiliser la communauté internationale sur la nécessité de faire respecter le droit, nous assistons à l'intérieur du pays à des actes allant à contre-courant de notre discours de défense du droit et de l'intégrité territoriale. Cela a pour conséquence directe de faire perdre toute crédibilité sur l'engagement réel à trouver une solution pérenne à ce contentieux et de décourager nos alliés éventuels dans cette revendication.

Pour rappel, la Constitution des Comores s'est choisie deux gardiens : vous et la Cour constitutionnelle. Elle ne vous a pas doté des mêmes moyens mais vous a assigné la même mission, celle de faire en sorte que chacune de ses dispositions soit observée mais aussi, le cas échéant, de sanctionner. Vous êtes en effet selon les termes consacrés par le constituant, l'arbitre et le modérateur du fonctionnement des

institutions. Pourtant au nom de cette mission noble, vous avez décidé le 12 avril dernier d'acter la neutralisation de l'autre gardien de la Constitution. Sans doute avez-vous été conseillé par les spécialistes qui vous entourent. Aussi la responsabilité ne vous en incombe pas intégralement. Sachez, Monsieur le Président que ces conseils ont été très peu avisés. Ce qui vous a conduit à adopter une décision qui n'est justifiée ni par l'article 12, encore moins par l'article 12-3. Ce qui en fait une décision anticonstitutionnelle, puisqu'aucune des conditions de fond ou de forme imposées par la Constitution ne se rencontraient.

Il ne s'agit point d'une question d'interprétation comme certains s'échinent à vous le faire croire, mais bel et bien d'une violation des textes. Un mémorandum signé par plus d'une dizaine de juristes renommés vous a été adressé le 9 mai dernier à ce sujet.

Excellence, Monsieur le Président

La mission d'arbitre qui vous est reconnue par l'article 12 vous somrait précisément de vous assurer que toutes les institutions sont en état de fonctionner. Ceux qui vous ont conseillé d'entériner l'arrêt du fonctionnement d'une d'entre elles vous ont écarté de votre mission de garant. Le gardien ne peut pas participer à dégrader le bien dont il a la garde.

Il vous a été conseillé de voir dans le blocage de la Cour constitutionnelle, une circonstance exceptionnelle. Seulement, la situation exceptionnelle qui justifierait les pouvoirs exceptionnels n'est pas caractérisée puisqu'aucune menace grave et immédiate contre la nation n'en découlait. Si jamais l'on devait concéder qu'il s'agit d'une menace, elle est simple et ancienne, simple, parce qu'il suffit de nommer les membres de la Cour, ancienne, parce qu'elle date depuis juin 2017.

Il fallut aussi, s'en tenir aux exigences formelles posées

par la Constitution de consulter le conseil des ministres et recueillir l'avis de la Cour constitutionnelle. De même qu'à l'obligation préalable d'informer la nation. C'est pour ces raisons, que nous nous permettons, Excellence Monsieur le Président, de rappeler que la décision de transférer les compétences de la Cour constitutionnelle vers la Cour suprême n'est pas conforme à l'article 12-3. Quant aux mesures exceptionnelles, elles ont un but précis. Celui de permettre dans les moindres délais que toutes les institutions de la Constitution se retrouvent de nouveau en situation d'assumer leurs missions. Or, avec votre décision, il y a toujours une institution qui n'est plus en mesure d'exercer ses compétences.

Excellence, Monsieur le Président,

Depuis sa création, le Collectif de la 3ème Voie a affirmé son engagement à accompagner toute mesure visant à améliorer la gouvernance du pays. Nous partageons avec vous le souci de réformer le pays pour son redressement. Ce besoin de réformes reconnu par tous ne doit cependant pas aller à contre-courant des principes de transparence et de participation. La communauté internationale nous a récemment adressé une mise en garde afin de préserver l'état de droit. C'est dans ce même esprit que nous exprimons nos préoccupations sur toute décision prise à l'encontre de la Constitution. Ainsi, en revenant sur votre décision, vous assumerez pleinement votre mission de gardien de la Constitution et rassurerez la nation sur votre volonté de réformer le pays dans le respect du droit.

Comptant sur votre sens de la mesure et votre souci de préserver la stabilité et l'unité de notre pays, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

28 Mai 2018
Le Collectif de la 3ème Voie



REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info
+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com

AB Aviation